

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 25 septembre 2019 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : M. ROUVIER – L. FABRE – J. LAFAGE – G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO – B. DANIS - A. CHOUKROUN - C. NEGRI-AZAIS - W. BIGNON - C. CARRIE-MAHMOUKI - F. PEREZ - P. KAPPLER - G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : M. IBARS par M. ROUVIER - M. GROSSO par G. REQUENA - N. SEDKI par L. FABRE - S. SENEGA-SANCHEZ par JF. MARY - S. JEAN par M. PEREZ - S. BERBEZIER par M. LEFEVRE

Absente : MC. FABRE DE ROUSSAC

12. Subvention requalification de l'avenue Chassefière

La commune de Marseillan envisage d'améliorer son entrée de ville par la requalification de l'avenue André Chassefière.

Le projet vise à refaire la bande de roulement, les trottoirs et de prévoir des aménagements pour réduire la vitesse tout en maintenant la circulation à double sens ;

Ce projet peut donner lieu à une demande de subvention.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Montant travaux	Financeurs	Pourcentage	Montant HT
300.000 € HT			
	Ville	84 %	250.000 €
	Conseil Départemental	16 %	50.000 €

Il appartient au conseil municipal :

D'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental.

D'autoriser M. le Maire ou son représentant à rechercher et solliciter l'attribution de subventions complémentaires afin d'assurer le financement de ce projet.

D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant aux demandes de subventions pour la requalification de l'avenue André Chassefière.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE
À L'UNANIMITE

Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental.

Autorise M. le Maire ou son représentant à rechercher et solliciter l'attribution de subventions complémentaires afin d'assurer le financement de ce projet.

Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant aux demandes de subventions pour la requalification de l'avenue André Chassefière.

Et ont, les membres présents,
signé au registre.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yves MICHEL



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Yves Michel', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARSEILLE' around the top edge and '13340 7' at the bottom. The center of the stamp features a heraldic emblem.